Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme

Herausgeber: Office national suisse du tourisme

Band: 18 (1958)

Rubrik: Rapports avec les autorités, les intéressés au tourisme et les

associations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

II. Rapports avec les autorités, les intéressés au tourisme et les associations

Une fois de plus, l'occasion nous est donnée de relever combien nous savons gré aux autorité fédérales de l'appui qu'elles nous accordent et nous pensons tout particulièrement à M. le conseiller fédéral Giuseppe Lepori, chef du Département des postes et chemins de fer, qui suit nos travaux avec la plus vive attention. Notre hommage va également à l'Office fédéral des transports dont le concours nous est précieux. Ceci en liaison avec l'appui que nous prête l'Administration fédérale des finances.

Le 1er juillet 1958, le Conseil fédéral a adressé à l'Assemblée fédérale un message concernant une nouvelle contribution spéciale à notre office pour les années 1959 et 1960. Il s'agissait d'une contribution spéciale de Fr. 800 000.— pour chacune des années ci-dessus. M. Bittel, directeur, a été appelé à présenter devant les commissions du Conseil national et du Conseil des Etats, siégeant respectivement à Bad-Ragaz, le 2 septembre, et à Vevey, le 26 novembre, les arguments justifiant l'octroi de ce montant qui double celui de Fr. 400 000.— accordé à notre office pour chacune des années 1956, 1957 et 1958, en sus de la contribution ordinaire. Il nous est agréable de relever que la justification de ce nouvel apport a été admise à l'unanimité des membres des deux commissions et que le Conseil national et le Conseil des Etats ont également été unanimes à donner leur approbation.

Comme le relevait le Message du Conseil fédéral, le renchérissement croissant, la concurrence internationale toujours plus sévère et la nécessité de renforcer la propagande par des annonces, des films en couleurs, le cas échéant par de nouvelles agences à l'étranger, tout cela explique largement l'accroissement des besoins de fonds de l'Office national suisse du tourisme. M. le conseiller fédéral Lepori a tenu à participer aux séances des commissions et ses interventions ont été fort appréciées; au sein des Chambres, le chef du Département des postes et chemins de fer avait tenu à relever le bien-fondé du renforcement des moyens de propagande touristique.

Notre gratitude va également aux organes directeurs des CFF et des PTT, à l'Union d'entreprises suisses de transport, aux milieux intéressés au trafic routier, à la Société suisse des hôteliers, à la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, à l'Association suisse des directeurs d'offices de tourisme, à la Swissair, etc.

Les appréciations données par les représentants diplomatiques et consulaires de la Suisse sur la propagande touristique à l'étranger avaient été relevées dans le Message du Conseil fédéral et il nous plaît de redire combien nous savons gré à nos ambassadeurs, ministres, consuls et agents consulaires de l'intérêt qu'ils veulent bien porter à nos efforts et à nos travaux. Nous avons fréquemment l'occasion de prendre contact avec ces mandataires de la Suisse à l'étranger, notamment lors de leur passage en Suisse et nous n'avons qu'à nous louer de la bonne volonté dont ils font preuve à notre égard. Une bonne part de notre reconnaissance va au Département politique, particulièrement à son service Information et Presse avec lequel nous avons des relations suivies et agréables. Nous remercions également le Département fédéral de l'économie publique et ses délégués aux accords commerciaux, toujours attentifs à soutenir notre cause. Nous restons d'autre part en contact avec « Pro Helvetia », à Zurich, avec les deux sièges de l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich et à Lausanne, et avec les dirigeants de la Fédération suisse du tourisme et de la Caisse suisse de voyage, à Berne. Relevons enfin combien nous apprécions l'appui que nous prêtent les associations touristiques régionales, cantonales et locales, les agences de voyages, les organisations sportives ainsi que les organismes culturels et scientifiques, officiels et privés, avec lesquels nous sommes en contact étroit.

Dans le domaine du tourisme international, notre directeur préside la délégation suisse du « Comité du Tourisme OECE », comité dont il est actuellement un des vice-présidents. En outre, il est membre du Comité exécutif de l'Union internationale des organismes officiels de tourisme et il préside, au sein de la Commission européenne de tourisme, la commission chargée de la campagne de publicité collective européenne aux Etats-Unis.